

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: - (1977)
Heft: 395

Artikel: Radio-TV : la SDES conteste
Autor: Couteau, Gilbert
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1018546>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 12.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Radio-TV: la SDES conteste

La Société pour le développement de l'économie suisse (SDES) n'a pas apprécié un des textes de DP la concernant, mettant en cause quelques lignes de son bulletin consacré à Lova Golovtchiner. Même si nos colonnes ne sont pas « a priori » destinées à permettre au patronat et à la haute finance de s'exprimer, voici la réponse de la SDES. Il y va des intérêts des auditeurs et des téléspectateurs. (Réd.)

Nous avons pris connaissance de l'article que vous avez intitulé dans votre numéro 393 « La SSR sous pression ». Nous ne reviendrons pas sur les commentaires que nous a inspirés la « tartine » du 7 janvier et que nous avons publiés au nom d'une liberté d'expression que — nous en sommes bien sûrs — vous ne nous contesterez pas.

En revanche, nous ne pouvons en aucun cas accepter la présentation que vous faites de notre bulletin « Reflets de la Radio-TV romande ». Nous contestons en particulier le caractère « polémique » que vous attribuez à nos analyses d'émission. Nous nous efforçons au contraire de refléter de façon aussi succincte que neutre un certain nombre d'émissions consacrées à des sujets politiques, économiques et sociaux. Ces analyses ont fait l'objet d'appréciations positives de nombreuses personnes qui ont pris part à ces émissions ou qui les ont présentées ou produites. Ces appréciations ont fréquemment — et à l'opposé de votre article — souligné l'objectivité de nos analyses. Nous avons reçu des témoignages d'origines les plus diverses dans ce sens.

Quant à nos commentaires, ils sont toujours distincts de l'analyse proprement dite et ils portent le plus souvent sur le fond des sujets abordés dans les émissions ainsi que, parfois, sur la forme de la présentation télévisée ou radiophonique.

De façon plus générale, le but de cette publication

n'a rien à voir avec une tentative « d'orienter les moyens de communication de masse ». D'ailleurs, contrairement à ce que vous laissez entendre, la SDES ne saurait être assimilée ni par ses objectifs, ni par ses méthodes de travail à d'autres organisations, notamment alémaniques, qui poursuivent leur activité de critiques des médias de façon totalement indépendante.

En fait, les « Reflets de la Radio-TV romande » ont essentiellement quatre fonctions :

1. Tenir chaque semaine nos correspondants, qui ne peuvent suivre en permanence la radio et la télévision, au courant des informations originales qui y sont diffusées sur des sujets politiques, sociaux et économiques nationaux.
2. Mettre à disposition de la presse un matériel d'analyse qui peut compléter ses éventuelles rubriques Radio-TV.
3. Attirer l'attention des milieux économiques sur l'importance du rôle joué par la radio et la télévision sur la formation de l'opinion publique.
4. Fournir aux journalistes et réalisateurs de la radio et de la télévision un reflet permanent de la façon dont leurs émissions ont été comprises par un auditeur spécialisé dans les questions économiques, sociales et politiques nationales, tel que la SDES. Ce « feed-back » est d'ailleurs apprécié par les responsables desdites émissions.

Nous regrettons vivement que vous ayez présenté notre publication d'une façon délibérément déformée, qui contraste fâcheusement avec la réputation de rigueur intellectuelle que vous cherchez à donner à « Domaine Public ». Nous déplorons tout particulièrement que vous ne sembliez pas faire la distinction entre une « pression patronale », l'analyse d'un fait (l'émission) et la libre expression d'une opinion.

Gilbert Couteau

[Répétons-nous ! Il n'est pas question de contester à la SDES un droit à parfaire l'information de ses correspondants (et s'ils sont satisfaits, voilà qui est impressionnant !); il n'est pas question de contester à la SDES un droit à la critique (et qui pourrait du reste empêcher le Vorort de donner

son avis ?); il n'est pas question de contester à la SDES un droit à dépanner éventuellement des journalistes en mal d'idées; il n'est pas question de contester à la SDES un droit à mettre en garde qui veut bien l'entendre contre Lova Golovtchiner. La SDES s'exprime donc, et sans prendre de gants, comme nous l'avons montré dans un cas précis. Mais ici son avis n'a rien à voir avec une critique d'un journaliste s'exprimant, par exemple, dans un quotidien. Là est l'ambiguïté cultivée habilement par l'auteur de cette lettre. Et nul ne peut s'y tromper, les auteurs du bulletin traduisent l'opinion du patronat qui trouve par ce biais une nouvelle façon de faire entendre sa voix (ayant depuis longtemps investi les comités de la SSR). Au-delà des principes, voilà le poids réel des « Reflets de la Radio-TV romande ». Pourquoi ne pas le dire ?]

LE CARNET DE JEANLOUIS CORNUZ

Chassez la morosité...

Petite histoire qu'on raconte, paraît-il, à Moscou : Le président Ford est venu rendre visite au camarade Brejnev. Le président Ford, comme on sait, est très amateur de voitures de course, qu'il pilote lui-même. Une course est donc organisée entre les deux hommes, que l'Américain gagne au terme d'un duel hallucinant. Le lendemain, la « Pravda » annonce : « Dans une forme exceptionnelle, le camarade Brejnev a conquis hier de haute lutte la seconde place. Quant au président américain, il a terminé avant-dernier ! »

Revenons à des choses plus sérieuses :

Je crains que les affaires du colonel Jeanmaire et du major Cincera ne soient de nature à donner de nos militaires une idée un peu sombre. C'est pourquoi, et afin d'en proposer une image plus riante, je me permets de recopier ici cette lettre-circulaire adressée par le commandant du bataillon « aux of., sof. et sdt. » du dit :

« Chers camarades

En 1977, le bat. (...) aura son vin à lui !